

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 978

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

440 303 550 RCS Nantes.

PLG.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 10200000 EUR.

Adresse : rue Nungesser, et Coli d2A Nantes Atlantique, 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu.

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Aux termes d'un acte sous signature électronique du 16 février 2026, PLG, société par actions simplifiée au capital de 10.200.000 €, dont le siège est à SAINT-AIGNAN-DE-GRAND-LIEU (44860), Rue Nungesser et Coli d2A - NANTES ATLANTIQUE, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 440 303 550, et SCI SAINTE CLAIRE DEVILLE, société civile immobilière au capital de 762 €, dont le siège social est à QUIMPER (29000), Le Grand Guélen 440 route de Rosporden, immatriculée au RCS de QUIMPER sous le numéro 428 736 300, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la SCI SAINTE CLAIRE DEVILLE par PLG. Aux termes de ce projet, la SCI SAINTE CLAIRE DEVILLE apporterait la totalité de son actif s'élevant à 2.381.630 euros à charge d'acquitter la totalité de son passif s'élevant à 558.013 euros, soit un actif net apporté de 1.823.617 euros. PLG détenant la totalité des parts sociales de la SCI SAINTE CLAIRE DEVILLE, cette opération ne donnerait pas lieu à augmentation de capital ni à aucun échange de titres. Toutes les opérations effectuées par la SCI SAINTE CLAIRE DEVILLE, depuis le 1er janvier 2026 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, seraient prises en charge par PLG. Les créanciers des sociétés concernées dont la créance est antérieure au présent avis pourront former opposition à la fusion dans le délai de trente jours à compter de la présente insertion. La SCI SAINTE CLAIRE DEVILLE serait dissoute de plein droit sans liquidation au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a fait l'objet d'un dépôt le 16 février 2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES pour le compte de PLG et au Greffe du Tribunal de Commerce de QUIMPER pour le compte de la SCI SAINTE CLAIRE DEVILLE.